

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

**Arrêté du 23 janvier 2026**

**portant désignation du responsable des missions « Agriculture et développement durable »  
et « Contrôle des opérations dans le secteur agricole »  
du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2602232A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique  
et numérique et la ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs  
de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et  
financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du  
Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2026 portant création de la mission « Agriculture et développement  
durable » du Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 portant suppression d'un service à compétence nationale et  
création de la mission « Contrôle des opérations dans le secteur agricole » du service du contrôle  
général économique et financier ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Monsieur Marc GAZAVE dans  
l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et financier ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Marc GAZAVE, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de  
contrôleur général économique et financier (groupe I), est désigné pour diriger les missions  
« Agriculture et développement durable » et « Contrôle des opérations dans le secteur agricole »  
du Contrôle général économique et financier, à compter du 6 janvier 2026.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 janvier 2026

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE